

INSTRUCTIONS DE COURSE
NATIONAL MUSCADET 2023 – 60 ANS
Du 12 au 16 JUILLET à SAINT- MALO

**GRADE 4 - Organisé par l'APM - Association des Propriétaires de MUSCADETS
et la SNBSM – Société Nautique de la Baie de Saint-Malo**

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] (Discretionary penalty) dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à la règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification

1. REGLES : La régate sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV 2021-2024),
- 1.3 Les règlements fédéraux,
- 1.4 Les Règlementations Spéciales Offshore (RSO) 2020-2021 catégorie 3.
- 1.5 Les règles de la CLASSE MUSCADET, disponible sur ce lien :

<https://www.apmuscadet.com/userfiles/jauge-2019-v4.1-7.pdf>

et en particulier

« **3.6. Armement**

3.6.1. Catégorie de navigation :

Les bateaux doivent se conformer à la division 240 ...

3.6.2. Equipement

- Un moteur d'une puissance et d'une autonomie suffisantes pour assurer au concurrent une autonomie totale selon le programme du championnat (se rendre sur le plan d'eau, en revenir...) devra obligatoirement se trouver à bord ...

...

4. L'EQUIPAGE

4.1. Nombre de personnes

Il est composé au minimum de deux personnes. Ces personnes doivent être licenciées à la FFV lors des régates (assurance obligatoire).

Le nombre maximum d'équipiers est limité à 4 personnes (conformément à l'homologation du bateau).

Les équipages familiaux (avec des enfants) pourront avec autorisation du comité de course courir à 5 personnes.

L'équipage doit, sauf autorisation du comité de course, être le même tout au long de la régate. »

En complément des règles de classe, il est précisé que :

- **Le nombre d'équipiers à bord de chaque bateau est définitivement figé lors de la 1^{ère} course du 1^{er} jour. Il devra être identique lors des courses suivantes, et jusqu'à la fin de l'épreuve, sauf raison médicale et après accord du Comité de course.**
- **La pénalité pour non respect de ce point est la disqualification sur les courses concernées.**

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux instructions de course sera communiquée **canal VHF 77**, et affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet.
- 2.2 Conformément à la RCV 90.2(c), des modifications orales aux IC pourront être faites sur l'eau. Un arbitre ou un membre de l'autorité organisatrice (AO) les communiquera à chaque équipage et sur le Groupe WhatsApp « **Nat MUS 23** 📢 **Skippers & SNBSM** » qui devra accuser réception.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est situé à QUAÏ MALO , situé sur le quai du Bassin DUGAY TROUIN à Saint-Malo. Ils seront également mis en ligne sur le Groupe WhatsApp « **Nat MUS 23** 📞 **Skippers & SNBSM** » sur lequel vous serez abonnés, au plus tard à la confirmation d'inscription. Les éventuelles annulations d'épreuve seront annoncées sur ce groupe.
- 3.2 Le PC course est situé à à QUAÏ MALO , situé sur le quai du Bassin DUGAY TROUIN à Saint-Malo
- 3.3 Sur l'eau, le comité de course communiquera avec les concurrents sur le **canal VHF 77**, et sur le groupe WhatsApp « **Nat MUS 23** 📞 **Skippers & SNBSM** »

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé au PC Course.

6. PROGRAMME NAUTIQUE (*)

- 6.1 Dates des courses

MERCREDI 12 juillet

- à partir de 9h00 : Mise à l'eau des bateaux aux Sablons
- de 14h07 à 18h07 : SAS d'entrée toutes les heures (voir annexe)
- à partir de 10h00 : Mise à l'eau des bateaux Quai Dugay-Trouin
- de 14h00 à 17h30 : Confirmation des inscriptions, au **Siège de la SNBSM**
Quai du Bajoyer
35400-SAINT-MALO

JEUDI 13 juillet

: **Parcours en BAIE DE SAINT-MALO**

- à 11h30 : Briefing concurrents
- à 13h00 : départ du Quai Dugay Trouin pour sortie
- à **13h37** : SAS de sortie spécial (1 seul SAS)
- à 14h30 : 1^{er} signal d'avertissement Zone GRAND DODEHAL, courses à suivre
- à 18h00 : fin des course
- à **18h37** : SAS d'entrée pour tous les bateaux

VENDREDI 14 juillet

: **Parcours en BAIE DE SAINT-MALO**

- à 7h45 : départ du Quai DUGUAY TROUIN pour sortie
- à **8h13** : SAS de sortie spécial (1 seul SAS)
- à 9h15 : 1^{er} signal d'avertissement Zone GRAND DODEHAL, courses à suivre
- à 15h45 : fin des course
- à **16h13** : SAS d'entrée pour tous les bateaux

SAMEDI 15 juillet

: **Parcours Côtier vers SAINT-BRIAC et retour**

- à 8h45 : départ du Quai DUGUAY TROUIN pour sortie
- à **9h15** : SAS de sortie spécial (1 seul SAS)
- à 10h15 : 1^{er} signal d'avertissement Zone GRAND DODEHAL
- à 14h00 : 1^{er} signal d'avertissement Zone OUEST de l'ÎLE AGOT (les Hébihens)
- à **16h08** : SAS d'entrée pour tous les bateaux

DIMANCHE 16 juillet

: **Grutage des bateaux (Quai de TERRE NEUVE ou PORT DES SABLONS)**

- de 7h08 à 9h08 : SAS de sortie officiels matin toutes les heures.
- à 17h24 à 21h24 : SAS de sortie officiels soir toutes les heures.

(*) Pour le programme à terre, voir le détail sur le site de l'APM www.apmuscadet.com

- 6.2 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Pavillon de classe MUSCADET

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

9. LES PARCOURS

- 9.1 Les parcours sont décrits en annexe PARCOURS en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée, ainsi que la longueur indicative des parcours.
- 9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.
- Les parcours à effectuer sont affichés sur le tableau du Comité de course, et annoncés par **canal VHF 77**.
- 9.4 Pour les parcours côtiers, les portes ou les marques à contourner où le parcours pourra être réduit sont précisées en annexe PARCOURS. Elles sont indiquées par un astérisque.

10. MARQUES

- 10.1 Les marques de départ, de parcours et d'arrivée seront les suivantes (voir aussi annexe parcours)

Marque de départ	Marques de parcours (voir annexe parcours)	Marque d'arrivée
Bateaux avec pavillon ORANGE	Bouées N°1 et N°2 Cylindriques JAUNES Porte N°3 : Bouées Tétraédriques ORANGE	Bateaux avec pavillon BLEU Bouée Cylindrique VERTE (frite)

- 10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **annexe ZONES DE COURSE**.

12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon ORANGE sur le bateau du comité de course et le mât arborant un pavillon ORANGE sur le bateau viseur
- 12.2 La procédure de départ sera la suivante :

MINUTES AVANT LE SIGNAL DE DEPART	SIGNAL VISUEL	SIGNAL SONORE	SIGNIFICATION
5	Pavillon de classe envoyé	UN	Signal d'avertissement
4	Pavillon préparatoire envoyé	UN	Signal préparatoire
1	Pavillon préparatoire affalé	UN LONG	Une minute
0	Pavillon de classe affalé	UN	Signal de Départ

- 12.3 *Si une partie quelconque de la coque d'un bateau est du côté parcours de la ligne de départ à son signal de départ et qu'il est identifié, le comité de course pourra donner son numéro de voile sur le canal VHF 77 au plus tôt 1 minute après le signal de départ. L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).*
- 12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

- 13.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque(ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.
- 12.2 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis (ceci modifie la RCV 28).

14. L'ARRIVEE

- 14.1 La ligne d'arrivée sera entre le mât arborant un pavillon BLEU sur le bateau Arrivée et le côté parcours de la marque d'arrivée.

15. SYSTEME DE PENALITE

- 15.1 Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.
- 15.2 Une infraction aux règles (à l'exception des RCV du chapitre 2) pourra, après instruction, être sanctionnée d'une pénalité pouvant être inférieure à DSQ.
- 15.3 **Sur les parcours Côtiers** : Un bateau qui fait l'objet d'un rappel individuel et qui ne vient pas repasser la ligne du côté pré départ, recevra sans instruction, une pénalité en points de 20% des points de DNF arrondi au nombre entier le plus proche (0,5 arrondi au nombre supérieur)

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

Type de Parcours	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}	Temps limite pour finir après le 1 ^{er}
Construit	0h45	1h30	20 Minutes
Côtier			30 Minutes

Les bateaux ne finissant pas dans ce délai et qui, par la suite, n'abandonnent pas, ne sont pas pénalisés ou n'obtiennent pas réparation seront classés hors délai (TLE) sans instruction. Un bateau classé TLE (Time Limit Expired) recevra les points de la place d'arrivée du dernier bateau qui a fini plus 1 point. Ceci modifie les RCV 35, A5.1, A5.2 et A10.

17. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

- 17.1 Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat du jury situé à QUAÏ MALO. Les réclamations, les demandes de réparation ou de réouverture doivent y être déposées dans le temps limite.
- 17.2 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 30 minutes après que le dernier bateau ait rejoint l'emplacement qui lui a été désigné à quai dans le BASSIN DUGAY TROUIN.
- 17.3 Des avis seront affichés et diffusés sur le groupe WhatsApp « **Nat MUS 23 📣 Skippers & SNBSM** » au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins.
Les instructions auront lieu dans la salle du jury située au PC Course à QUAÏ MALO. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information et sur le Groupe WhatsApp « **Nat MUS 23 📣 Skippers & SNBSM** ».
- 17.4 Les avis de réclamations du comité de course, du comité technique ou du jury seront affichés pour informer les bateaux selon la RCV 61.1(b).
- 17.5 Les infractions aux instructions suivantes ne pourront faire l'objet d'une réclamation par un bateau (ceci modifie la RCV 60.1(a)) :
- Règles de sécurité
 - Publicité
 - Bateaux accompagnateurs
 - Limitation de sorties de l'eau
 - Equipement de plongée et housses sous-marine de protection

18. CLASSEMENT

- 18.1 2 courses doivent être validées pour valider la compétition.
- 18.2 Courses retirées
- Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.
 - Quand 3 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.

19. REGLES DE SECURITE

- 19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

20. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés par le Pavillon SNBSM porté sur un mât.

21. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritiques doivent être conservés à bord des bateaux, et évacués dans les espaces dédiés dans les ports.

22. EMBLEMES

[DP] [NP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le port.

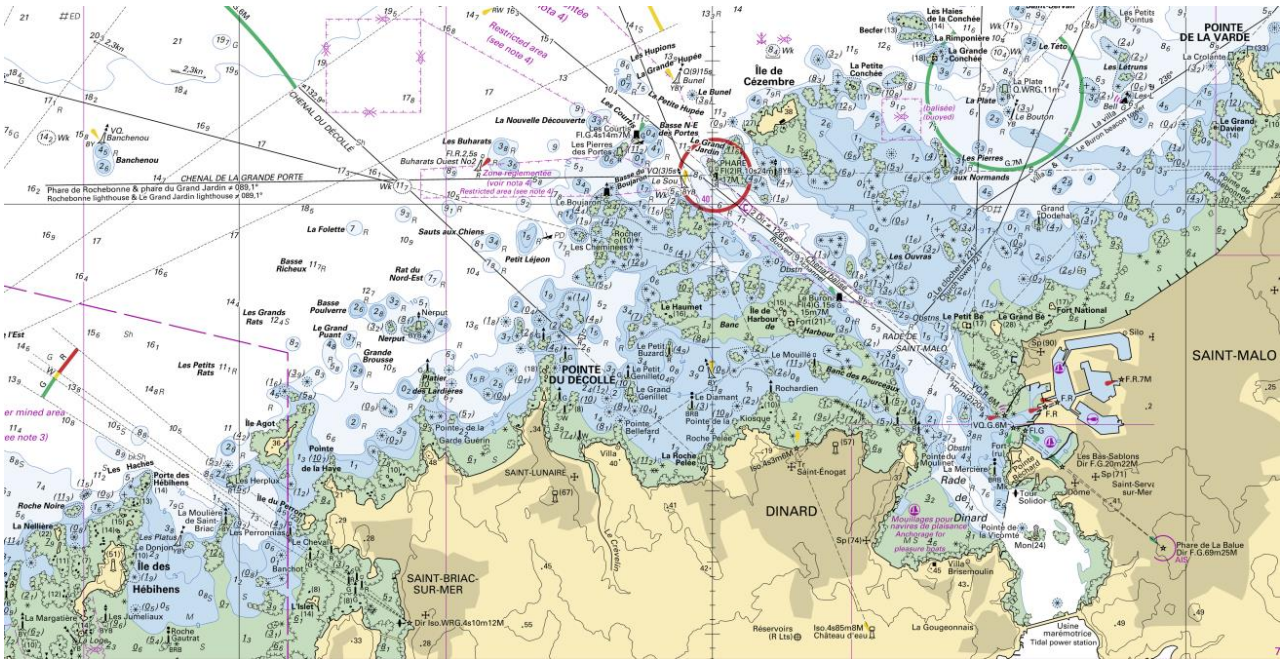
23. LIMITATIONS DE SORTIE DE L'EAU

[DP] [NP] Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régate sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

24. PRIX

- Président du comité de course : Hervé DESPRES
- Président du jury : Patrick BREHIER
- VHF : Canal 77

ANNEXE ZONES DE COURSE



MAREES à SAINT-MALO (sources SHOM)

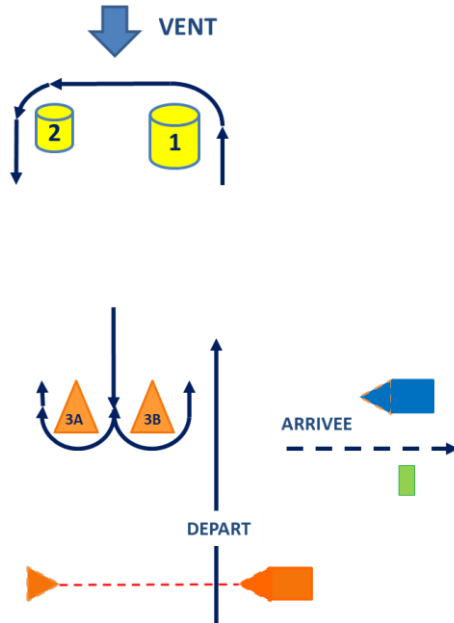
Jeudi 13 juillet 2023			Vendredi 14 juillet 2023			Samedi 15 juillet 2023		
Heure	Hauteur	Coefficient	Heure	Hauteur	Coefficient	Heure	Hauteur	Coefficient
PM 04:02	9.54	50	PM 05:13	9.61	52	BM 00:34	3.71	---
BM 10:50	3.99	---	BM 11:57	3.90	---	PM 06:15	9.87	57
PM 16:37	9.57	51	PM 17:42	9.86	54	BM 12:57	3.64	---
BM 23:30	4.00	---	---	---	---	PM 18:38	10.25	60

ANNEXE PARCOURS

PARCOURS CONSTRUITS


PARCOURS N°1 : BANANE BÂBORD

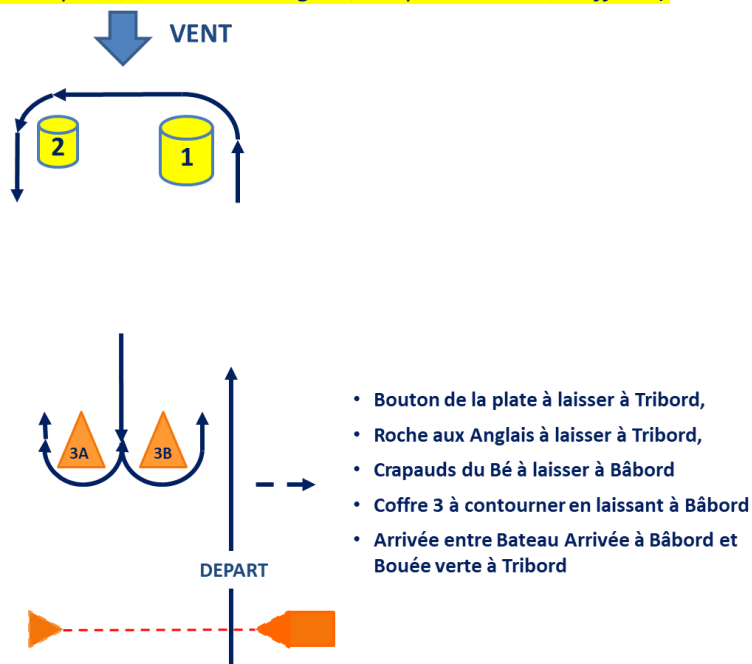
- 2 Tours : Départ - 1 - 2 - 3A/3B - 1 - 2 - 3A/3B - Arrivée



PARCOURS N°2 : BANANE BÂBORD AVEC ARRIVEE COFFRE 3

2 Tours : Départ - 1 - 2 - 3A/3B - 1 - 2 - 3A/3B, Bouton de la plate (à laisser à tribord), Roche aux Anglais (à laisser à Tribord), Crapauds du Bé (à laisser à Bâbord), Coffre 3 (A contourner en laissant à Bâbord), Arrivée entre bateau arrivée à Bâbord et Boue verte à Tribord).

Si le pavillon « F »  est hissé sur un bateau pointeur à une marque quelconque du parcours, alors, passer cette marque du côté requis, puis rejoindre directement la ligne d'arrivée, en passant les marques de chenal du côté requis (Bouton de la plate, Roche aux Anglais, Crapauds du Bé, Coffre 3)



PARCOURS CÔTIERS

Les Marques indiquée comme étant « à contourner » peuvent faire l'objet d'une réduction de parcours

De SAINT-MALO à SAINT-BRIAC			
Parcours 10		7 MN	
Zone de Départ	Le Grand Dodehal		
1	La Roche aux Anglais	à laisser	à Tribord
2	Crapauds du Bé	à laisser	à Bâbord
3	Les Grelots	à contourner en laissant	à Tribord
4	Le Buron	à laisser	à Bâbord
5	Le Sou	à contourner en laissant	à Bâbord
6	Le Boujaron	à laisser	à Bâbord
7	Nerput	à laisser	à Tribord
8	l'île Agot	à laisser	à Tribord
Zone d'Arrivée	Sud de l'île AGOT		
Parcours 11		8,5 mn	
Zone de Départ	Le Grand Dodehal		
1	Les Letrums	à contourner en laissant	à Bâbord
2	Bouée Cylindrique Jaune dans le SUD OUEST du Bouton de La Plate	à contourner en laissant	à Tribord
3	Bouée Cylindrique Jaune dans le NORD EST des Haies de la Conchée	à contourner en laissant	à Bâbord
4	Cézembre	à laisser	à Bâbord
5	Le Boujaron	à laisser	à Bâbord
6	Nerput	à laisser	à Tribord
7	l'île Agot	à laisser	à Tribord
Zone d'Arrivée	Sud de l'île AGOT		
Des HEBIHENS à SAINT-MALO			
Parcours 12		9,5 MN	
Zone de Départ	Les Haches		
1	Banchenou	à contourner en laissant	à Tribord
2	Buharats Ouest	à contourner en laissant	à Bâbord
3	Le Sou	à contourner en laissant	à Tribord
4	Le Buron	à laisser	à Tribord
5	Coffre 3 Dinard	à contourner en laissant	à Bâbord
Arrivée	Entre Bateau Arrivée à Bâbord et Bouée Verte à Tribord		
Parcours 13		9,5 MN	
Zone de Départ	Les Haches		
1	Banchenou	à contourner en laissant	à Tribord
2	La Moulière de St Lunaire	à laisser	à Tribord
3	Rouge le Petit Pot de Beurre	à laisser	à Bâbord
4	Le petit Genillet	à laisser	à Tribord
5	Rouge Le Petit Buzard	à laisser	à Bâbord
6	Le Rochardien	à laisser	à Tribord
7	Le Mouillé	à laisser	à Bâbord
8	Les Pierres d'Amourette	à laisser	à Bâbord
9	Les Pourceaux	à laisser	à Bâbord
10	Le Moulinet	à contourner en laissant	à Tribord
11	Coffre 3 Dinard	à contourner en laissant	à Bâbord
Arrivée	Entre Bateau Arrivée à Bâbord et Bouée Verte à Tribord		
Côtier en Baie de Saint-Malo			
Parcours 14		8,8 MN	
		Tour de Cézembre Bâbord	
Zone de Départ	Le Grand Dodehal		
1	Les Letrums	à contourner en laissant	à Bâbord
2	Bouée Cylindrique Jaune dans le SUD OUEST du Bouton de La Plate	à contourner en laissant	à Tribord
4	Bouée Cylindrique Jaune dans le NORD EST des Haies de la Conchée	à laisser	à Bâbord
5	Cézembre	à laisser	à Bâbord
6	Grand Jardin	à laisser	à Bâbord
7	Le Buron	à laisser	à Tribord
8	Coffre 3 Dinard	à contourner en laissant	à Bâbord
Arrivée	Entre Bateau Arrivée à Bâbord et Bouée Verte à Tribord		
Parcours 15		10,5 MN	
		Tour de Cézembre Tribord	
Zone de Départ	Le Grand Dodehal		
1	La Roche aux Anglais	à laisser	à Tribord
2	Crapauds du Bé	à laisser	à Bâbord
3	Les Grelots	à contourner en laissant	à Tribord
4	Le Buron	à laisser	à Bâbord
5	Grand Jardin	à laisser	à Tribord
6	Cézembre	à laisser	à Tribord
7	Bouée Cylindrique Jaune dans le NORD EST des Haies de la Conchée	à contourner en laissant	à Tribord
8	Bouée Cylindrique Jaune dans le SUD OUEST du Bouton de La Plate	à contourner en laissant	à Bâbord
9	Les Letrums	à contourner en laissant	à Tribord
10	La Roche aux Anglais	à laisser	à Tribord
11	Crapauds du Bé	à laisser	à Bâbord
12	Coffre 3 Dinard	à contourner en laissant	à Bâbord
Arrivée	Entre Bateau Arrivée à Bâbord et Bouée Verte à Tribord		
Parcours 16		6,5 MN	
		Tour de Cézembre Bâbord	
Zone de Départ	Le Grand Dodehal		
1	la Saint Servantine	à contourner en laissant	à Bâbord
2	La Roche aux Anglais	à laisser	à Tribord
3	Crapauds du Bé	à laisser	à Bâbord
4	Coffre 3 Dinard	à contourner en laissant	à Bâbord
Arrivée	Entre Bateau Arrivée à Bâbord et Bouée Verte à Tribord		